

Entente entre les parties :

ci-après désignées l'AUTEUR(E), **NOM DE L'AUTEUR** d'une part, et la revue *Relations industrielles/Industrial Relations*, éditée et publiée par le Département des relations industrielles de l'Université Laval, Québec, QC, Canada, ici dûment représentée par (directrice ou directeur) **Yves Hallée**, ci-après désignée la REVUE, d'autre part.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. La REVUE s'engage à remplir les fonctions d'usage d'édition en vue de la publication de l'article suivant :

TITRE FINAL DE L'ARTICLE, rédigé par **NOM DE LA OU DES AUTEUR-ICE-S**.

2. L'AUTEUR(E) affirme que l'article ci-dessus mentionné est de sa composition (ainsi que celle de ses co-auteurs le cas échéant), que lui/elle et ses co-auteurs, le cas échéant, en sont les seuls et uniques titulaires des droits, que l'article n'a pas déjà fait l'objet d'une publication et qu'il n'est pas, non plus, sujet à une publication ailleurs.

3. En conformité avec ce qui est mentionné ci-dessus, l'AUTEUR(E) cède à la REVUE les droits mondiaux exclusifs de cet article en toutes langues, dans sa forme présente ou dans une forme substantiellement similaire, et ce pour la durée du droit d'auteur. Sans restreindre la portée totale de cette cession, il est entendu que la REVUE le publiera sous forme imprimée et électronique.

4. L'AUTEUR(E) consent à transmettre à la REVUE toute demande de permission de reproduire, par quelque procédé que ce soit, cet article au complet ou en partie.

5. La REVUE s'engage, sur demande de l'AUTEUR(E), à lui accorder sans frais la permission d'utiliser cet article ou une partie de cet article dans tout travail rédigé ou édité par lui/elle, à condition que la référence appropriée concernant sa première publication soit citée.

6. La REVUE remettra à l'AUTEUR(E), à la fin du processus, un fichier « PDF final » de l'article (comprenant page couverture, table des matières du numéro et montage InDesign intégral). Pendant les 12 mois suivant la publication, l'AUTEUR(E) s'engage à ne faire qu'une diffusion restreinte de ce fichier, à l'exclusion de tout autre format.

La REVUE accorde à l'AUTEUR(E) le droit, sous condition d'informer la REVUE, de diffuser gratuitement ce fichier « PDF final », de manière numérique seulement et à l'exclusion de tout autre format, aux endroits suivants :

- 1- sur le dépôt institutionnel de son université de rattachement
- 2- sur sa page personnelle
- 3- sur tout autre dépôt non-commercial

7. Il est également entendu qu'un an après la publication, l'article sera rendu disponible gratuitement sur le site web de son diffuseur officiel, Érudit (www.erudit.org) et tout autre plateforme d'hébergement commercial partenaire.

Et les parties ont signé :

à : Québec (Québec) Canada

à : _____

le : _____

le : _____

LA REVUE (directrice ou directeur)

L'AUTEUR(E)

Yves Hallée